

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_028_051-DE
Reçu le 02/12/2024

DELIBERATION N°2024-11-28/051
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28/11/2024 - 14 heures

M.PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBEJT : SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la Fonction Publique,

VU la délibération en date du 21/05/2019 créant l'emploi à temps complet d'Ergothérapeute, relevant de la catégorie hiérarchique A,

VU l'avis du comité social territorial en date du 25/10/2024,

Le Président expose à l'assemblée :

Il conviendrait, à compter du **01/11/2024**, de supprimer l'emploi à **temps complet** correspondant au grade d'**Ergothérapeute** (catégorie hiérarchique A) de la collectivité, pour le motif suivant :

- Diminution de + de 10% du temps de travail antérieur.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

VU le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des emplois,

DECIDE

- D'adopter les propositions du Président
- De charger le Président de l'application des décisions prises

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_028_051-DE
Reçu le 02/12/2024

La secrétaire de séance,

A Luzech, le 28 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 28 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à quatorze heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER.

Procuration : Mme Monique EVIN (a donné procuration à M. Bernard PIASER),

Etaient absents ou excusés : Mme Christine CALVO, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE
Mme Monique EVIN, Mme Brigitte PASSEDAT.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL
Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6

Absents/Excusés : 5

Procuration : 1

Votants : 7

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

10. Suppression d'un emploi permanent.

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.